

Ensemble nous disons :

« NON » au « Choc des savoirs » avec toutes ses coupes budgétaires !

Lorsque le Conseil Supérieur de l'Éducation (CSE) a examiné le 8 février dernier les textes dits « Choc des savoirs », les organisations syndicales FSU, UNSA éducation, FnecFP-FO, Sgen-CFDT et FEP-CFDT, CGT'éduc'action, SUD éducation et la FCPE se sont unanimement exprimées contre ces mesures qui posent la base d'un tri social. Elles ont demandé à la ministre d'entendre et de prendre en compte cette contestation unanime qui ne pouvait rester sans réponse.

Nous constatons que ces mesures n'ont pas été retirées et qu'elles sont mises en application sans moyens complémentaires.

Les organisations syndicales FSU, UNSA, FO, Sgen-CFDT, CGT Educ'Action, Sud Éducation, ainsi que la FCPE s'opposent unanimement à ce projet qui :

- trie socialement les élèves en organisant les cours de mathématiques et de français en groupes de niveau, soi-disant de besoins, ce qui va inmanquablement accentuer les inégalités scolaires ;
- remet en cause le droit égal d'accès à la poursuite d'études pour tous les élèves, en conditionnant l'accès au lycée par le passage dans des classes prépa-seconde en LGT ou LP (pour les élèves admis en seconde et qui auront échoué au diplôme national du brevet) ;
- diminue, voire fait disparaître, l'offre de formation par la faible marge d'autonomie laissée aux établissements, entraînant la détérioration des emplois de temps et la réduction ou la suppression d'enseignements disciplinaires, de dédoublements ou d'options, d'aides personnalisées, ...
- dégradera considérablement les conditions de travail et d'étude par la grande insuffisance des postes et la surcharge des classes ;
- remet en cause la liberté pédagogique avec des méthodes, des manuels et des progressions imposées ;
- dépossède les enseignant·es de leur expertise par l'imposition d'évaluations nationales standardisées à tous les niveaux.

Nous dénonçons cette politique qui agit au détriment des élèves les plus fragiles et socialement défavorisés.

Les élèves et les enseignant·es ont besoin d'une baisse d'effectifs par classe pour pouvoir répondre à tous les élèves.

L'École a besoin de moyens humains pour assurer l'accompagnement de tous les élèves, tout particulièrement pour l'inclusion des élèves en situation de handicap.

La ressource humaine pour prendre en charge ces groupes n'existe pas, le rectorat prévoit le recrutement de 100 contractuels en maths et en français pour la rentrée. Personnels qui pour certains se retrouveront face à des classes sans réelle formation.

Nous pouvons annoncer déjà qu'il n'y aura pas un professeur devant chaque classe en septembre... Comme cette année les moyens de remplacements seront totalement insuffisants. Et pourtant les besoins sont là et malheureusement restent d'actualité dans notre département dans différentes matières (par exemple en français, mathématiques, anglais, etc...).

Pour défendre l'École publique, il faut donc un investissement massif pour l'École publique !

Au lieu de cela, l'Éducation nationale rend 692 millions en 2024, qu'en sera-t-il en 2025 ? Ce seront forcément des postes en moins et pas seulement d'enseignants : comment faire avec moins de personnels de vie scolaire, médico-sociaux, psy-EN ? Comment bien inclure les élèves en situation de handicap avec moins d'AESH ? La priorité affichée du ministère concernant la lutte contre le harcèlement scolaire nécessiterait à elle seule plus de CPE et d'AED.

Et nous n'oublions pas la réforme du Lycée Professionnel : près de 170 heures de cours en moins pour les élèves, soit l'équivalent de 6 semaines. La volonté d'élaborer la carte des formations en fonction des besoins locaux d'emplois, source d'inégalités territoriales, de reconversions forcées de professeurs et d'appauvrissement de l'offre de formation pour les élèves.